

4. Marie, Mère de Dieu, priez pour nous

Frères et sœurs bien-aimés,

Dans quelques heures nous contemplerons la Bienheureuse Vierge Marie dans le mystère de son Assomption. Dans l'attente de la voir un jour, là-Haut, dans sa gloire, nous la saluons ici-bas en reprenant les paroles inspirées de l'Archange Gabriel et de Sainte Elisabeth. A ce concert de louange, s'ajoute la supplication de l'Eglise que nous allons approfondir en ce dimanche, reprenant en cela notre méditation de l'*Ave Maria*. Demandons l'aide de Celle qui, en Mère de Dieu, prie pour nous maintenant.

- AVE MARIA -

Introduction générale à la deuxième partie de l'*Ave Maria*¹

Issue de l'Evangile selon Saint Luc, la première partie de cette prière est la plus ancienne. Du IV^e au XVI^e siècle, elle en est la seule. Il existe quelques développements orientaux, fruits de la dévotion de quelques traditions liturgiques, comme celle de Saint Jacques qui achève cette prière en ces termes : "car tu as engendré le sauveur de nos âmes". Ou encore, cette tesselle égyptienne sur laquelle cette prière, gravée, s'achève par ces mots : "car tu as conçu le Christ, le Fils de Dieu, le rédempteur de nos âmes".

Cependant, lorsque cette prière parvient en Occident au VII^e siècle et se popularise au XII^e, elle ne comporte que les deux versets évangéliques. L'Eglise a seulement précisé le nom *commun* - pourrions-nous dire - de Celle que l'Archange nomme "Pleine-de-Grâce", Marie. Le Pape URBAIN IV, au début des années 1260, ajoutera à la bénédiction du fruit des entrailles de la Vierge, la précision de son nom, Jésus. Mais il faudra attendre deux siècles pour que cet ajout se répande, de telle sorte que lorsque Saint THOMAS d'AQUIN la commente en 1273, cette prière ne mentionne pas encore le nom de Jésus.

C'est au peuple chrétien que l'on doit alors la constitution de la seconde partie qui l'accompagne. En prenant l'habitude d'adresser ces paroles à la Sainte Vierge, il ne se contente pas de la louer : il fait de l'*Ave Maria* le cri filial des pécheurs, demandant à la Mère de Dieu les secours de sa prière. Les visions comme les écrits de Sainte GERTRUDE d'HELFTA, *La Divine Comédie* de DANTE, les sermons de Saint BERNADIN de SIENNE, portent le témoignage de cet élan chrétien. La première mention de la version longue de l'*Ave Maria* se trouve dans le Bréviaire des Chartreux en

¹ Cf. P-M GUILLAUME, *Je vous salue Marie, une longue histoire* in *Képhas*, avril - juin 2002.

1350. Elle atteste que cette prière est récitée, quasiment telle que nous la connaissons aujourd'hui, dès le XIVe siècle dans quelques régions européennes. En deux siècles, elle gagne toute l'Eglise, alors que le Pape Saint PIE V l'ajoute au *Bréviaire Romain*. Nous sommes en 1568, peu après le concile de Trente. Ainsi, entre la salutation de l'Archange Gabriel et cette consécration officielle de l'*Ave Maria*, quinze siècles se sont écoulés.

1. "Et le nom de la jeune fille était Marie" (Lc 1, 27)

Approfondissons cette supplication s'ouvrant par cette adresse "Sainte Marie". A l'école de Saint THOMAS d'AQUIN, méditons les significations de ce prénom qui, en syriaque, signifie *Souveraine*. Ce prénom convient parfaitement à Marie - commente-t-il - puisque "la Vierge est la Mère du Souverain Seigneur, et donc elle-même, Souveraine"². D'ailleurs, nous contemplons son couronnement dans le 5e mystère glorieux du chapelet et nous lui chantons : *Chez nous soyez Reine, nous sommes à vous, Réglez en Souveraine chez nous*. En latin, ce prénom signifie *Etoile de la mer* et Saint THOMAS de commenter :

comme les navigateurs, par l'étoile de la mer sont conduits vers le port, par Marie, les chrétiens sont conduits vers la gloire³.

Ainsi l'Eglise la salue-t-elle dans cette hymne célèbre *Ave Maris Stella*. Quant aux pèlerins de Garaison, ils invoquent Notre Dame en chantant : *de ton rayon, ô blanche Etoile, guide ma voile jusqu'à Sion*. Les litanies de la Vierge ne sont pas en reste, elles invoquent en Marie, la *Stella Matutina*, l'Etoile du Matin. Pour autant, ces litanies comme notre prière, n'invoquent pas "Sainte Marie", sans faire suivre son titre de "Mère de Dieu".

2. Sainte Marie, "Mère de Dieu"

Voilà une dénomination bien singulière et à la riche histoire qui nous emmène en Orient, de Nicée à Ephèse en passant par Constantinople. Nous voici au IIIe et IVe siècle.

Les controverses qui agitent l'Eglise en ce temps là, l'obligent à préciser sa foi. Elle a reçu le *credo* des Apôtres⁴ qui renferme, à l'image de leur nombre, douze courts articles. Ce *credo* nous le connaissons, nous aussi, par cœur. C'est celui que nous récitons, par exemple, en commençant le chapelet : *Je crois en Dieu, le Père Tout Puissant, créateur du ciel et de la terre*. Cependant, les controverses au sujet du Christ sont telles que l'Eglise - assistée en cela du Saint Esprit - doit préciser et approfondir les vérités de foi. Ainsi, en 325, le concile est-il convoqué dans la ville de Nicée. Les Evêques délibèrent et proclament un *credo* plus long, plus précis qui sera, par ailleurs, complété en 381, lors du concile de Constantinople. Ce

² Saint THOMAS d'AQUIN, *Le Pater et l'Ave*, Paris, Nouvelles Editions latines, 12, p. 175.

³ Ibid. 17, p. 179.

⁴ Cf. *Concile de Trente*, I, 1, 2.

credo portant le nom de ces deux villes, nous le connaissons lui aussi par cœur. C'est ce long *credo* qui nous parle de *l'univers visible et invisible* et que nous chantons en latin : *Credo in unum Deum*. Pourquoi, me direz-vous, une telle introduction puisqu'aucun de ces deux *credo* ne renferment ce titre de "Mère de Dieu" ? Patience, car du Fils nous parviendrons à la Mère.

En effet, si le concile de Nicée précise que nous croyons en "un seul Seigneur Jésus Christ" c'est pour contrer les vellétés de ceux qui, privilégiant son humanité au détriment de sa divinité, en viennent à diviser le Christ. A grands traits, d'un côté se trouve le Christ, le Fils de Dieu ; de l'autre le Christ, le fils de Marie. Non pas un seul et unique Christ, mais deux Christs !

Ainsi les partisans de cette erreur considèrent-ils "qu'il fut un temps où [le Christ] n'était pas"⁵. C'est pourquoi le *credo* de Nicée corrige : il est le *Fils unique de Dieu, nait du Père avant tous les siècles*. Les mêmes insistent encore : "avant de naître, [le Christ] n'était pas"⁵ ; le *credo* développe : *il est Dieu né de Dieu, lumière née de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu*. Là où ils tiennent qu'"il a été créé à partir du néant"⁵, le *credo* affirme *il est engendré, non pas créé, et est consubstantiel au Père*. En précisant la divinité du Christ, le *credo* de Nicée ne néglige pas son humanité. Il défend l'unité de la personne du Christ dans laquelle se trouve, et la nature divine, et la nature humaine. Ainsi déclare-t-il, avec les incisives précisées à Constantinople : *pour nous les hommes et pour notre salut, il descendit du ciel, [par l'Esprit Saint], il a pris chair [de la Vierge Marie] et s'est fait homme*.⁶

Il serait faux de penser qu'avec la clôture du concile de Nicée, de telles erreurs disparaissent du jour au lendemain. Un siècle plus tard, en 428, le nouveau Patriarche de Constantinople, NESTORIUS est un tenant de cette école dite *antiochienne*. Il suscite rapidement de vives oppositions car dans ses prédications, il préfère désigner Marie par le vocable de "Mère du Christ", en grec *Christotòkos*. En cela, il s'oppose à cette appellation que la ferveur populaire, en suite des éclaircissements du concile de Nicée, attribue à Marie : "Mère de Dieu", en grec *Theotòkos*.

"Mère du Christ", me direz-vous avec raison, n'est ni choquant, ni erroné. Nous invoquons la Sainte Vierge par ce vocable dans ses litanies. Certes, mais sous cette appellation NESTORIUS considère que Marie est seulement la mère de l'homme Jésus. Nous retrouvons donc les erreurs dénoncées par le concile de Nicée. A sa suite, la foi du peuple chrétien affirme que Marie est "Mère de Dieu". Attention, cela ne signifie pas que Marie serait à l'origine de la Sainte Trinité ! Non. En devenant la mère de Jésus, elle devient la mère de Dieu puisque l'enfant à qui elle donne chair, ne cesse pas d'être Dieu en devenant, par elle,

⁵ Concile de Nicée, anathème faisant suite à la profession de foi. En italique, trad. liturgique du *credo*.

⁶ Entre crochet, nous avons placé les précisions apportées lors du concile de Constantinople. Notons que le *Credo de Nicée - Constantinople* sera réaffirmé et publié lors du Concile de Chalcédoine en 451.

homme. C'est alors que se lève la voix de Saint CYRILLE, Patriarche d'Alexandrie. Il s'attache non seulement à défendre la vérité - s'efforçant de faire entendre raison à NESTORIUS - tout en préservant l'unité de l'Eglise. Mais NESTORIUS se rebiffe et parvient à faire convoquer en 431 un concile à Ephèse, ville mariale s'il en est, puisque la Vierge y a vécu avec Saint Jean. S'il pense en sortir victorieux, NESTORIUS y entre évêque mais en ressort déposé, ses erreurs étant fermement condamnées par l'Eglise. En effet, le concile d'Ephèse proclame, haut et fort, qu'il n'y a qu'un seul Christ, Dieu et homme et qu'en cela Marie est la "Mère de Dieu".

3. Mère de Dieu, priez pour nous

Ainsi, en demandant à "Sainte Marie" de "prier pour nous", nous invoquons les secours de la "Mère de Dieu". Dieu le Fils, pourrait-il refuser ce que sa tendre Mère lui demande ? Dieu le Père, qui ne fait qu'un avec son Fils (Cf. Jn 10,30), pourrait-il s'opposer à l'intercession de Marie ? Dieu le Saint Esprit, à l'ombre duquel se tient la Sainte Vierge, pourrait-il refuser les aspirations de Celle qui demeure docile à ses inspirations ?

Animés d'une pareille confiance, nous supplions la Sainte Vierge de prier pour nous. Nous lui confions, dans l'intimité de nos âmes, nos soucis et nos inquiétudes. En Bonne Mère, elle devient alors inquiète de nos inquiétudes ; soucieuse de nos soucis ; compatissante à nos douleurs, et cela dès "maintenant" comme "à l'heure de notre mort". Nous qui sommes de "pauvres pécheurs" avons recours à la richesse de Celle qui, Pleine-de-Grâce, est préservée du péché. Elle est donc la mieux disposée, l'Immaculée, pour défendre notre cause au côté de son Fils. En Mère de Dieu, elle répand sur nous, ces grâces dont elle est pleine et comblée.

Pauvres pécheurs nous l'entendons, en Mère exigeante, nous ramener à son Fils, quand nos péchés nous en éloignent : "tout ce qu'il vous dira, faites-le" (Jn 2, 5). Cet ordre, lancé à Cana en Galilée, résonne en nous. C'est cet appel maternel, lancé à la suite de son Fils et de Saint Jean-Baptiste, qui nous invite à la conversion. L'écho de la Grotte bénie de Lourdes y est à l'unisson. Par Sainte BERNADETTE nous entendons la Belle Dame des Roches de Massabielle nous y inviter : "Priez pour la conversion des pécheurs". Cette intention est la nôtre. C'est pour nous, Fils de la Bigorre et des Quatre Vallées, un devoir filial. Être fils de ce pays, c'est appartenir à la Vierge Marie.

- CONCLUSION -

Cette prière de l'*Ave Maria* nous est, ô combien, familière. Depuis notre plus jeune âge, nous l'avons apprise par cœur. Et depuis lors, nous la récitons plusieurs fois par jour. Elle est sur nos lèvres le matin et le soir, elle revient avec les cloches sonnantes joyeusement l'*Angelus* et elle se prolonge, alors que nous égrainons le chapelet. Cependant, la

familiarité de cette prière est plus profonde encore. Elle vient de ce que du haut de la Croix, le Seigneur nous recommande à sa mère : "Fils voici votre mère" (Jn 19,27a). Depuis lors, en disciples bien-aimés du Seigneur, nous avons - comme Saint Jean - pris Marie chez nous (Cf. Jn 19, 27b). La voici donc la source de cette familiarité : la Mère de Dieu est notre mère ; nous sommes ses enfants.

Sainte Marie, Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.

Mère du Christ, priez pour nous.

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

Amen.

abbé Benjamin MARTIN